



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE CRÉATION DE L'ESPER

-: -: -: -: -: -

### TABLE RONDE

« L'ÉDUCATION À L'ÉCONOMIE SOCIALE »

-: -: -: -: -: -

**MERCREDI 8 DÉCEMBRE 2010**

*Table ronde - 8 Décembre 2010*



**TABLE RONDE « L'ÉDUCATION A L'ÉCONOMIE SOCIALE »  
DU MERCREDI 8 DÉCEMBRE 2010**

Ont pris la parole à l'occasion de cette table ronde :

*Le Président de la séance*

**M. Roland BERTHILIER**, Secrétaire général du groupe MGEN, Président de L'ESPER

*Les invités*

**M. Michel ABHERVE**, Professeur associé à l'université de Paris Est Marne la Vallée, enseignant l'économie sociale et les politiques publiques dans une licence professionnelle « Management des organisations de l'économie sociale ; ancien président de l'Union des Missions Locales ; ancien Conseiller régional d'Ile-de-France

**Mme Sabine MONNIER**, Maître de conférences à l'Université de Paris1 Panthéon Sorbonne, Directrice du master «Création et développement des entreprises patrimoniales », chargée d'un cours d'Economie Sociale" en licence, 3ème année, et d'un cours portant sur "L'économie du secteur financier mutualiste" en Master.

**M. Jérôme CROZAT**, UNSA – Education, professeur de Sciences économiques et Sociales

**M. Christian ROBILLARD**, Secrétaire général de l'OCCE

*Les intervenants dans le débat*

**M. Guy GEORGES**, ancien Secrétaire général du SNI-PEGC (Syndicat National des Instituteurs et des Professeurs de Collège), ancien Président du CCOMCEN

**M. Vincent COCQUEBERT**, Directeur général des Eclaireurs et Eclaireuses De France, membre du Conseil d'administration de L'ESPER

**M. Joel DEVOULON**, Secrétaire national du SGEN-CFDT

**M. Patrick GONTHIER**, Secrétaire général de l'UNSA-Education, membre du Conseil d'administration de L'ESPER

**Me Philippe LECAT**, avocat au Barreau de Paris

**M. Dominique THYS**, administrateur délégué à la direction générale de la MAIF, vice-président de L'ESPER

---

*Table ronde - 8 Décembre 2010*

***La table ronde débute à 16 h 30 sous la présidence de M. BERTHILIER, Président de L'ESPER.***

**M. BERTHILIER.** - L'économie sociale a toujours été historiquement engagée pour l'éducation, à la fois dans un souci de transmission de ses valeurs et de ses modèles, mais également à travers un engagement pour l'Ecole publique et la garantie de son accès à tous les enfants. Or, aujourd'hui, force est de constater que l'économie sociale est peu présente dans le système éducatif, du primaire à l'enseignement supérieur, même si, sur ce dernier niveau, plusieurs formations se sont développées ces dernières années.

Contrairement au MEDEF qui apparaît très organisé pour faire pression sur la communauté éducative, les acteurs de l'économie sociale semblent agir sur cette question en ordre dispersé, voire ne pas agir du tout.

Cette situation est paradoxale dans un contexte où la crise économique et financière remet en cause le modèle capitaliste libéral dominant, et devrait permettre à l'économie sociale de s'affirmer comme alternative. Et tout ceci alors même que les enjeux de l'éducation à l'économie sociale sont majeurs pour notre secteur, tant du point de vue de l'adhésion de futurs adhérents ou sociétaires à nos modèles, que de la formation de futurs dirigeants et bénévoles.

Au moment où le rapport Vercamer, paru en avril 2010, du nom de son auteur, le Député du Nord Francis Vercamer, formule plusieurs propositions pour l'éducation à l'économie sociale, s'appuyant notamment sur les travaux d'un groupe de réflexion de l'ancien Conseil Supérieur de l'Economie Sociale sur lequel nous reviendrons, il nous a paru important que les membres de L'ESPER, ancrés dans le champ de l'éducation, agissant auprès de la communauté éducative, s'emparent de cette thématique pour être force de propositions et les relayer auprès des pouvoirs publics. Il s'agit également de mettre en dynamique les acteurs de l'économie sociale sur cette question, et d'organiser les synergies avec l'ensemble des membres de la communauté éducative.

Ce que nous vous proposons aujourd'hui, c'est d'initier, au sein de L'ESPER, un travail de plusieurs mois sur cette thématique.

Pour nous accompagner dans nos réflexions, nous avons aujourd'hui demandé à plusieurs intervenants de nous proposer quelques éléments de réaction au texte que vous trouverez dans vos pochettes et de nous faire part de leur sentiment sur ce débat, en les remerciant très sincèrement de leur présence.

Nous allons donc donner la parole à Michel Abhervé, professeur associé à l'université de Paris Est Marne la Vallée, enseignant l'économie sociale et les politiques publiques dans une licence professionnelle "Management des organisations de l'économie sociale". Il est ancien Président de l'Union Nationale des Missions Locales, et ancien Conseiller régional d'Ile-de-France.

Sabine Monnier est une « complice » depuis plusieurs années. Sabine accompagne la MGEN sur la formation des nouveaux délégués, des militants qui prennent des fonctions relativement importantes au sein de nos structures départementales à la MGEN. C'est une formation qui dure 11 semaines sur un an.

Sabine, sur le plan universitaire, et moi, sur le plan MGEN, nous essayons de suivre ces formations de très près, de les encadrer, et de terminer par la validation d'un mémoire que les « étudiants » nous présentent en fin de parcours, et pour lequel nous présidons un jury. Nous avons donc l'occasion de nous croiser.

Docteur d'Etat en sciences économiques, Sabine est directrice du master "Développement des entreprises patrimoniales", Université Paris 1 – Sorbonne, chargée d'un cours intitulé "économie sociale" en 3<sup>ème</sup> année de licence, et d'un autre cours, en Master 1, portant sur "l'économie du secteur financier coopératif et mutualiste".

---

*Table ronde - 8 Décembre 2010*

Jérôme Crozat est, à l'UNSA Education, directeur des publications. On l'a invité aujourd'hui parce qu'il est professeur de SES (sciences économiques et sociales) en second degré.

Christian Robillard est Secrétaire général de l'OCCE (Office Centrale de la Coopération à l'Ecole). Il était membre du Conseil d'administration du CCOMCEN et est devenu membre du Conseil d'administration de L'ESPER. Christian est venu nous parler de l'action de l'OCCE au niveau de l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré.

Vous avez un dossier dans vos pochettes pour accompagner le débat, un papier issu de la RECMA, écrit par Danièle Demoustier et Scarlett Wilson-Courvoisier, qui propose une excellente synthèse de l'état de la question de l'enseignement de l'économie sociale en France.

Michel Abhervé, qui a participé, avec ces deux auteures, au groupe de travail mis en place au sein de l'ancien Conseil Supérieur de l'Economie Sociale, pourra, en introduction, nous en présenter les grandes lignes.

Puis, à la lumière de leur expérience, de leur expertise, de leur réflexion, Christian Robillard pour le primaire, Jérôme Crozat pour le secondaire, Sabine Monnier pour tout le reste, réagiront sur notre thématique, puis nous ouvrirons la discussion.

Merci à mes interlocuteurs, merci de nous avoir rejoints, merci d'être les premiers à participer à cette grande aventure que nous avons initiée tout à l'heure : L'ESPER, l'Economie Sociale Partenaire de l'Ecole de la République, c'est notre nouveau nom. C'est une création. Cela remplace le CCOMCEN. Nous sommes aujourd'hui 31 organisations, demain, j'espère beaucoup plus. D'après ce que l'on a entendu, c'est désormais possible.

Vous avez la parole, Monsieur Abhervé.

**M. ABHERVE.** - Je vais essayer de faire vite et donc, forcément, je serai un peu simplificateur. Comme vous inscrivez votre action dans la durée, on pourra avoir l'occasion de débattre à nouveau de façon plus approfondie sur ce sujet.

J'ai participé au groupe de travail qu'animait Danièle Demoustier qui a un peu réfléchi à ces sujets au sein de cet ancien Conseil Supérieur de l'Economie Sociale. Je ne vais pas reprendre ce qui a été bien dit dans l'article, mais je vais juste tirer 2 ou 3 points et, à partir de là, vous proposer une thèse à la discussion.

On voit bien qu'il y a, s'agissant du primaire, une difficulté à faire vivre ce qui était historiquement -le Secrétaire général de l'OCCE donnera peut-être un contre point- la coopération à l'école. Cela a été lié à la difficulté du mouvement des coopératives de consommateurs qui, dans notre pays, est en crise.

On a vu, dans le secondaire, la difficulté de l'apparition de l'économie sociale dans les programmes. Et on voit bien qu'aujourd'hui, dans les débats sur les programmes de l'enseignement secondaire, l'économie sociale a disparu, ou n'a pas pris sa place.

Puis, dans le supérieur, le débat de société entre le poids des grandes écoles et celui des universités n'est pas étranger aux difficultés que l'on rencontre.

A partir de ces constats, qui sont bien détaillés dans l'article et sur lesquels je ne reviens pas, voici la thèse que je vous propose au débat : j'ai le sentiment que l'économie sociale n'a pas su, n'a pas pu, profiter de ses liens historiques et institutionnels avec le monde de l'école, pour faire en sorte que le monde de l'école inscrive, aujourd'hui, l'économie sociale dans ses préoccupations.

J'ai le sentiment que l'économie sociale a un peu déserté ce terrain pendant que, dans le même temps, il y en avait un autre qui l'investissait, c'était le MEDEF. Le MEDEF arrivait, lui, à progressivement rendre naturel le mode d'entreprendre de la grande entreprise capitaliste comme étant le seul modèle autour duquel l'ensemble du monde économique devait fonctionner.

Cela méritera sans doute un peu de débat et probablement de la nuance quand on l'abordera, mais sur le fond, c'est un peu ce sentiment que j'ai eu en regardant de près cet élément.

Si l'on essaie de comprendre pourquoi le monde de l'économie sociale s'est si peu investi, je n'ai aujourd'hui que deux hypothèses.

La première est très liée à la difficulté de l'économie sociale à s'organiser. Sa multitude d'organisations - je n'ose pas dire issues de « chapelles », parce que je crois que ce ne serait pas très bien vu ici !-, mais en tout cas de « familles », fait que peser d'une seule voix est difficile.

Il y en a une deuxième, probablement plus complexe, sur une assez grande difficulté à lier réellement l'idéologique et l'économique. On a d'un côté des gens qui défendent des idées, des valeurs et, à côté, des gens qui font des activités économiques mais les deux ensemble ont un peu de mal, alors qu'à côté, le modèle du MEDEF est plus facile parce que l'idéologique et l'économique se rejoignent dans l'idée qu'il faut maximiser le profit.

A cela, j'y ajoute un autre élément, un sentiment qu'il y a eu, de la part de certains acteurs de l'économie sociale, une forme de séduction idéologique pour la rationalité du modèle capitaliste. Cela s'est traduit par un partenariat sollicité avec les grandes écoles de commerce, comme étant quelque chose qui allait amener de la rationalité au mode d'organisation et qui, quand on le reprend avec un peu de recul, a surtout amené le transfert dans un sens des modes de la rationalité capitaliste, plutôt que la prise en compte des valeurs de l'économie sociale dans les pratiques économiques.

Aujourd'hui, on a l'impression que le temps est venu de prendre acte de cette situation et d'utiliser le potentiel encore, lui aussi, trop peu organisé, trop peu structuré, que représente l'investissement de nombre d'universitaires dans ce champ d'activités, pour construire avec eux une stratégie d'alliance qui ferait contrepoids à d'autres stratégies.

C'est assez compliqué, mais c'est sans doute autour de cela qu'il faudrait réfléchir et, sur ce point, le fait que vous ayez constitué une structure à peu près lisible et compréhensible, est sans doute une étape relativement intéressante pour montrer qu'il y a une volonté de retrouver ce qui a existé historiquement. Mais ce qui avait un peu disparu, au moins en termes de lisibilité vis-à-vis de l'extérieur, c'est cette capacité à penser qu'il faut construire un axe stratégique entre l'école et d'autres façons d'entreprendre que le modèle de la grande entreprise capitaliste.

**M. ROBILLARD.** - Je partage en partie, en partie seulement, l'analyse de notre collègue.

En partie, parce qu'effectivement, quand on regarde l'histoire des coopératives scolaires, le grand et mauvais virage se situe après-guerre, au moment où l'économie sociale n'est plus organisée pour aider l'OCCE financièrement dans la coordination nécessaire des coopératives scolaires. C'est à ce moment-là que l'OCCE se tourne vers le ministère de l'Education nationale, et il transforme alors l'objet originel de l'OCCE d'éducation à la coopération et d'éducation à l'économie sociale (dans la limite des programmes, comme c'était indiqué), pour le diriger vers la « légalisation » de la gestion de l'argent dans les écoles. C'est l'objectif principal qu'il va assigner à l'OCCE, en lui donnant des moyens pour cela, afin d'éradiquer toutes les caisses noires qui existent dans les écoles du premier degré.

Car le souci des écoles du premier degré est bien cette non-existence d'un statut juridique propre qui les oblige à passer par une structure associative pour pouvoir gérer l'argent des projets des coopératives.

Ce qui me frustre un peu, là, c'est de ne pas vous parler de ce qu'était à l'origine les coopératives scolaires... Je vais peut-être le faire quand même, et rappeler ce qu'a été l'évolution de toutes ces sociétés qui tournaient autour de l'école, et qui font aussi l'histoire de notre Ecole républicaine.

Nous sommes passés d'une phase où les coopératives scolaires étaient en lien avec le secours mutuel et mettaient en place des structures afin de venir en aide aux élèves les plus nécessiteux, à une période où il s'agissait de financer des projets liés à l'école, et surtout du matériel pour équiper l'école.

Je peux vous citer un témoignage intéressant : un directeur d'école de Breuillet qui, après avoir fondé en 1898 une société de secours mutuel, a eu l'idée de mettre en place un "rucher mutualiste" de manière à apporter des fonds pour cette caisse de secours mutuel créée dans son école.

Les premières coopératives sont les filles de la misère et de la prévoyance. Il faut bien se remettre dans ce contexte historique, où elles devaient produire du secours pour des gens qui vivaient dans un système où il n'y avait pas de protection sociale comme on peut la connaître maintenant. Elles avaient donc une existence vitale au plan local. C'est comme cela que ces sociétés étaient tournées vers la récupération, la revente, l'élevage, etc.

Puis, on est passé du secours mutuel au secours national. La guerre de 14/18 a révélé la puissance financière de l'école, du moins des coopératives. Les ministres de la guerre de l'époque faisaient appel aux coopératives scolaires pour contribuer à financer l'effort de guerre, et ils l'ont fait de manière très importante.

Une troisième étape suit, c'est celle qui développe la coopération en direction de l'école, une école qui a besoin de vivres, de cartes, d'appareils à projection fixes et animés, qui, après la guerre, se trouve avoir les crédits diminués de façon très importante et qui, là, a besoin vraiment d'argent pour pouvoir fonctionner. Les coopératives scolaires se tournent donc vers cet objet qui est d'équiper les écoles, d'améliorer le quotidien des écoles, par tout ce qui pouvait être dans la limite de ses ressources et du travail engagé par ses membres.

La création de l'OCCE vient par la suite, en 1929. L'OCCE vient avec un objet associatif, celui d'encourager la création de groupements d'élèves et d'anciens élèves dans les écoles sous forme de coopératives scolaires, d'organiser leurs services communs (documentation, bibliothèques, laboratoires, musées, ateliers, récoltes de plantes médicinales, arts et fêtes à l'école, etc.), d'encourager dans les écoles et à tous les degrés l'enseignement de la coopération (dans la limite des programmes et règlements officiels par le moyen dit d'une « commission nationale d'enseignement de la coopération »), d'accorder aux élèves des récompenses, des bourses de voyage, des bourses d'étude, etc.

Jusque-là, nous sommes dans l'OCCE, naturellement coordinatrice des coopératives scolaires, héritières du mouvement de l'économie sociale, ancrées dans l'économie sociale, avec un objet de solidarité en acte à l'école.

De plus, pour les fondateurs de l'OCCE, il ne faut pas oublier le côté politique. C'est par l'éducation à la coopération à l'école qu'on allait construire la société coopérative, une société solidaire, humaine, alternative et non-violente, une société alternative au capitalisme qui asservissait le travailleur, une société alternative au socialisme, on dira plus tard communisme, qui impliquait la dictature du prolétariat et la collectivisation des moyens de production. Donc, pour les fondateurs de l'OCCE, l'objectif était aussi politique.

L'OCCE a, ensuite évolué par son lien avec le ministère de l'Education nationale : le développement des coopératives scolaires a été extrêmement rapide et constant au cours de l'histoire, pour atteindre aujourd'hui 4 600 000 adhérents...

Le tournant est pris puisque cette éducation par la coopération devient une méthode d'éducation, avec tout ce qui est défini dans la circulaire du 10 février 48 : « les coopératives scolaires établies comme étant les sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes, avec le concours des maîtres, en vue d'activités communes ». Le fruit du travail commun est affecté à l'embellissement de l'école, à l'amélioration des conditions de travail, à l'organisation de la culture artistique et des loisirs des sociétaires, au développement des œuvres scolaires d'entraide et de solidarité.

En 1968, la coopération devient une méthode active d'éducation civile, morale et intellectuelle pour développer l'esprit d'entraide, de solidarité et les initiatives en vue du travail en commun.

Nous sommes passés d'un projet de société à une méthode d'éducation. C'est bien cette mutation qui

explique aujourd'hui l'interpellation de mon collègue assis à ma gauche.

Je vais m'arrêter là pour le moment, mais on a une évolution historique. Nous sommes héritiers de l'économie sociale, des coopératives qui sont ancrées dans l'économie sociale pour, petit à petit, être un mouvement d'éducation, un mouvement qui prône des choses intéressantes d'ailleurs au niveau pédagogique, on en parlera tout à l'heure, mais on sort de l'objet économie sociale, éducation à l'économie sociale, tel qu'il était pensé au départ par les fondateurs.

**M. BERTHILIER.** – Merci. Après le premier degré, le second degré.

**M. CROZAT.** - J'ai envie de commencer par la conclusion. Dans l'enseignement secondaire, pour l'économie sociale, tout reste à faire. Je dis cela parce que si l'on regarde les programmes, les manuels, l'économie sociale fait l'objet d'une présentation plutôt brève. On ne peut pas dire qu'il y ait une formation à l'économie sociale dans l'enseignement secondaire. Ce n'est certes pas son objet, mais la place qui lui est attribuée est très réduite.

Je vais essentiellement parler de ce qui se passe en Sciences économiques et sociales (SES). Dans cette discipline, une réforme a été entreprise. Elle concerne depuis cette rentrée la classe de seconde. Ce sera le cas de la classe de première à la rentrée 2011. Tout cela se fait dans un contexte budgétaire tendu. La réforme ne fait pas l'unanimité et provoque de vifs débats.

Je vais, pour être le plus concret possible, commenter les propositions qui ont été faites pour renforcer la place de l'économie sociale dans l'enseignement - notamment dans le rapport du Député Vercamer - et faire ensuite quelques propositions.

Le rapport du député Vercamer propose d'abord une reconnaissance institutionnelle de l'économie sociale, en particulier au Conseil Supérieur de l'Education (CSE), mais également au défunt CODIS<sup>1</sup>, puisqu'il va disparaître, et dans d'autres comités comme le Haut Comité Education Economie Emploi. C'est une première étape qu'il faut sans doute franchir. Dans le système éducatif français, la reconnaissance institutionnelle est un préalable indispensable.

Le rapport Vercamer propose également que des « experts » de l'économie sociale fassent partie des groupes qui élaborent les programmes. Je ne sais pas ce que l'on entend par « experts ». On peut émettre une réserve sur ce mot.

Comme l'a dit Michel Abhervé, l'Institut de l'Entreprise a, depuis de nombreuses années, entrepris un travail de lobbying qui concerne notamment les professeurs de SES. Ces derniers sont invités par cet Institut à participer à des stages d'immersion dans de grandes entreprises, en général du CAC 40. Souvent, l'inspecteur pédagogique régional sert de filtre et c'est lui qui les choisit. Ces stages durent environ 2 mois.

L'Institut de l'Entreprise, qui est la boîte à idées du MEDEF, a longtemps été dirigé par Michel Pébereau<sup>2</sup>, président du conseil d'administration de BNP Paribas. Le dispositif que j'évoque a été mis en place il y a quelques années avec l'aval du gouvernement. Luc Ferry était alors ministre de l'Education. Le gouvernement a accepté ce qui lui été proposé par l'Institut, à savoir donc un dispositif où les enseignants participent à des stages de deux mois, tous frais payés par des sociétés du CAC 40. L'Institut de l'Entreprise a entrepris par ailleurs une action de lobbying qui va bien au-delà des seuls enseignants de SES. De hauts fonctionnaires civils et militaires, des cadres de confédérations syndicales, ont été conviés à participer à des voyages à l'étranger visant à mieux leur faire connaître le monde de l'entreprise.

Cette action n'est pas à prendre à la légère puisqu'elle date déjà un peu. C'est dire que l'économie sociale

<sup>1</sup> Conseil pour la Diffusion de la Culture Economique

<sup>2</sup> Il en était le Président d'honneur jusqu'en 2010. Xavier Huillard, PDG de Vinci est le nouveau président de l'Institut de l'Entreprise.

a du chemin à parcourir. Doit-elle faire un travail de lobbying de cette nature ? Il faut se montrer prudent. Des enseignants peuvent être satisfaits de passer huit semaines dans une entreprise mais ne sont pas dupes des intentions d'un tel dispositif. Pour autant, on peut regretter que l'État ne traite pas à égalité les entreprises du secteur privé et les entreprises ou organismes de l'économie sociale.

Il me semble important de prévenir tout risque de politisation de l'enseignement. En France, on a un service public laïc. La neutralité, la laïcité comptent beaucoup. Si on laissait par exemple lesdits experts rentrer dans les groupes d'élaboration des programmes scolaires, on pourrait assister à des luttes d'influence entre des lobbies. Ce serait un véritable accroc à la laïcité de l'enseignement.

Que faudrait-il faire pour que les enseignants de SES connaissent mieux l'économie sociale ? Balayons un premier présupposé : les enseignements de Sciences économiques et sociales connaîtraient mal l'entreprise mais connaîtraient bien, on ne sait pas par quel miracle, l'économie sociale. Cette hypothèse me semble fautive. Les principes de gestion, les fondements philosophiques de l'économie sociale restent méconnus. Il serait nécessaire d'entamer un travail pour que les enseignants en aient une meilleure maîtrise. Sous quelle forme ?

Notons tout d'abord que les enseignants ont parfois des trajectoires professionnelles diverses avant d'entrer dans l'Education nationale. Les carrières sont moins linéaires ; certains ont travaillé dans le secteur privé, ils ont parfois un conjoint qui n'est pas fonctionnaire ou agent du service public. Par ailleurs, la littérature économique et sociologique qu'ils lisent concerne essentiellement des entreprises du secteur privé. On peut se risquer à dire que leurs connaissances des entreprises du secteur privé sont plus étoffées que celles de l'économie sociale.

Je reviens aux propositions du rapport Vercamer. Après les groupes d'experts, les stages dans les entreprises, le rapport parle de la documentation pédagogique. Le problème est que l'État est en train de disloquer le CNDP<sup>3</sup>. Comment s'appuyer sur un outil que l'État délaisse ? Je retiens une chose par rapport à la documentation pédagogique : les enseignants de SES sont prêts à faire beaucoup plus sur l'économie sociale. Simplement, il ne faut pas leur demander un chemin trop long à parcourir. Il ne faut pas penser que tout doit reposer sur l'initiative personnelle. Ceux qui sont déjà sensibles à ces thèmes le feront et continueront à le faire. Pour tous les autres, il faut aller les chercher, les accompagner, leur proposer à la fois des supports, des trajectoires, des stages, au plus près de leurs préoccupations.

Toujours pour rester dans le concret, sur les liens que pourraient établir les acteurs de l'économie sociale et les enseignants, qu'ils soient de sciences économiques et sociales ou d'éco-gestion, je pense que les associations disciplinaires sont un relais à privilégier. Pourquoi ? Un simple constat : il y a un peu moins de 5 000 professeurs de sciences économiques et sociales en France, un peu plus de 2 000 à ma connaissance sont adhérents de la principale association qui s'appelle l'APSES (Association des professeurs de sciences économiques et sociales). Les enseignants sont assez attentifs à ses prises de position. Des liens pourraient donc être renforcés avec des associations disciplinaires.

Pour terminer, un petit mot sur la pluridisciplinarité parce qu'on m'avait interrogé sur ce point. Aujourd'hui, au lycée, il y a, après la réforme de seconde, un enseignement en seconde d'Economie-gestion et un enseignement de Sciences économiques et sociales réduits à la portion congrue, puisque chaque enseignement ne dépasse pas 1 h 30 par élève et par semaine. Pour les enseignants, c'est un peu la quadrature du cercle. Comment boucler un programme, parler de nombreux sujets ? A titre personnel, je m'interroge. Etait-il nécessaire de faire co-exister en seconde un enseignement d'éco-gestion et un enseignement de sciences économiques et sociales. N'aurait-il pas fallu un seul enseignement d'initiation à l'économie, permettant de disposer d'une amplitude horaire plus importante ? Ce qui aurait permis à ces deux disciplines de se parler et d'échanger, ce qui est rarement le cas.

---

<sup>3</sup> Centre national de documentation pédagogique.



Pour terminer, je voudrais faire deux propositions. Je pense qu'il faut agir dès la formation initiale des enseignants. C'est un sujet qui a beaucoup fait parler ces derniers temps. C'est ce que l'on a appelé la mastérisation, c'est-à-dire la période de préparation, de formation avant que des futurs enseignants ne le deviennent pour de bon.

Désormais, lesdits stagiaires ont un service complet à effectuer. Ils croulent sous le travail alors qu'auparavant ils avaient grosso modo un service réduit des deux-tiers, ce qui leur permettait d'envisager d'autres univers, de réfléchir un peu à leur pratique. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas.

Je pense que, dans les cours qui sont donnés aux futurs lauréats du CAPES, de l'agrégation, il faudrait que l'économie sociale trouve sa place, soit que des professionnels de l'économie sociale viennent leur donner un aperçu de ce secteur, soit que des enseignants d'économie sociale à l'université le fassent.

La préparation aux concours reste, en SES, très académique. La plupart du temps, pour la sociologie, on part de zéro. L'on considère que les futurs enseignants ne connaissent rien à la sociologie, tout simplement parce que la plupart ont fait un cursus économique, mais ce que l'on ne dit pas, c'est qu'ils ne connaissent rien non plus à l'économie sociale. Autrement dit, en partant de zéro, on pourrait se dire : donnons au moins quelques repères, quelques bagages sur l'économie sociale à ces enseignants qui, l'année d'après, seront devant des élèves.

Ma deuxième proposition, qui dépasse le cadre de l'économie sociale, serait d'établir des liens durables et structurels entre les enseignants du secondaire et l'enseignement supérieur.

Je pense en particulier que les enseignants français souffrent d'un isolement. Dans le secondaire, c'est un métier qui reste solitaire. Il serait bon qu'un enseignant puisse avoir un contact périodique avec une université, un laboratoire de recherche, de manière à lier sa pratique pédagogique avec l'avancée de la recherche dans la ou les disciplines qui le concernent. Dans ce cadre, je pense que, puisqu'il y a maintenant des masters « recherche » en économie sociale, l'économie sociale pourrait y trouver sa place.

Merci de votre attention.

**M. BERTHILIER.** – Merci Jérôme, je ne sais pas si tu as fait réagir la salle, mais en tous les cas, tu as fait réagir mes voisins, notamment sur la formation des enseignants.

**Mme MONNIER.** - Je vais essayer de réagir sur l'ensemble des réflexions que nous venons d'entendre.

Vous avez eu tous les trois une réaction qui paraît importante : il y a une responsabilité de l'ESS à se représenter et à défendre son image. Travaillant beaucoup avec des entreprises privées et de l'ESS, il est vrai qu'il y a une difficulté quand vous parlez d'ESS avec des adhérents de l'ESS, des acteurs de l'ESS.

Par exemple, est-ce que les acteurs de l'économie sociale font partie ou non de l'économie marchande ? Très souvent, quand on parle de l'économie sociale, on ne me parle que des associations. On oublie les fondations, les mutuelles et les coopératives.

Est-ce que, dans l'économie sociale et solidaire, on peut envisager une activité lucrative ? Oui, il faut reconnaître l'existence des acteurs de l'économie sociale dans l'économie de marché. Oui, leur activité dégage des excédents. La différence avec le secteur privé capitaliste vient ensuite dans l'usage que l'on en fait, dans l'affectation de ces résultats.

On m'a invitée l'année dernière à une table ronde organisée par l'association des moyennes entreprises patrimoniales (ASMEP-ETI), proche du MEDEF, où l'on reprochait aux professeurs de SES de donner une image noire de l'entreprise. Cela me paraît très important. "De l'entreprise". Pour cette association, l'économie doit se consacrer uniquement à l'étude d'une organisation, l'entreprise. Il nous faut réagir directement et mettre en évidence les organisations collectives, par exemple, les mutuelles et les coopératives. Personne n'est contre les entreprises, j'ajouterai seulement que tout dépend de leur

statut.

Nous devons arriver à montrer que cette réduction du champ économique à l'entreprise et à l'entreprise capitaliste, avec propriété privée du capital, c'est les patrons du secteur privé qui la font et que, nous, nous refusons cette approche.

L'enseignement des sciences économiques et sociales ne doit pas se limiter aux sciences économiques, et celles-ci ne se réduisent pas à l'entreprise. Il y a une volonté de rejeter le social au profit de la gestion et de l'efficacité.

A ce propos,, une bonne gestion n'est pas réservée aux entreprises du capitalisme. Qu'est-ce que cela veut dire ? Une coopérative, une mutuelle seraient systématiquement mal gérées ? Incapables de maîtriser les coûts ? Ne dégageant pas des gains de productivité ?

Autrement dit, nous devons reprendre leur vocabulaire, leurs arguments et défendre l'efficacité d'entreprises de l'économie sociale.

Pourquoi alors les élèves ont-ils une image si noire de l'entreprise ?

Les enseignants n'en sont pas responsables et ce n'est pas en les invitant -et je vous rejoins tout à fait Jérôme- deux mois dans les entreprises que cela changera les cours.

Avant l'école, ne pourrait-on penser d'abord aux parents de ces enfants ? S'ils sont au chômage, s'ils ont été licenciés, si, quand ils rentrent tard, ils se plaignent de leur travail parce qu'ils sont stressés, parce qu'ils n'en peuvent plus, et bien, ils donneront une image noire de l'entreprise dans la famille. Et ce n'est pas la faute du professeur. Si les parents qui rentraient de leur journée, heureux, s'ils se levaient le matin contents d'aller travailler, cela donnerait une autre image à leurs enfants.

Les entreprises sont responsables de l'image noire qu'elle véhicule.

Nous devons être très attentifs sur la façon dont on présente l'économie sociale. Qu'est-ce que l'économie sociale ? C'est hétérogène et je vous rejoins Michel là-dessus, cette hétérogénéité, il faut bien la présenter.

Deux réflexions à ce sujet :

Premièrement, il ne faut surtout pas mettre l'économie sociale à part vis-à-vis de ceux qui représentent la puissance de feu du capitalisme. Il faut bien leur montrer qu'on est capable d'être dans l'économie sociale en étant dans l'économie de marché et rentable. L'Economie sociale ne doit pas être marginalisée ou cloisonnée comme un « tiers secteur » entre les deux autres secteurs : le secteur privé marchand et le secteur public. Alors, l'économie sociale et solidaire se définit par défaut, en assumant les fonctions que les deux autres secteurs n'ont pas assurées, c'est-à-dire la réinsertion et le social.

Ce qui signifie que l'on réduit l'ESS à sa dimension sociale et solidaire en négligeant la dimension économique. Cette définition à l'américaine renvoie aux fondations à la Bill Gates, les nantis qui acceptent de donner de l'argent !

Deuxièmement, vous êtes tous extrêmement offensifs sur la « puissance de feu », le lobbying, la capacité de manipulation, la force de la partie adverse. Comme l'a évoqué tout à l'heure Christian, on a perdu énormément, parce que le capitalisme domine, détient ont le pouvoir politique, le pouvoir économique et le pouvoir idéologique.

Vous avez évoqué l'après-guerre, les Trente Glorieuses. L'économie sociale et solidaire, que ce soient les coopératives, les mutuelles, l'ensemble du milieu associatif, ont perdu beaucoup dans la montée de l'Etat Providence qui a étouffé la responsabilité sociale de chaque individu, le lien social qui noue la relation des organisations de l'économie sociale.

Quelle était la place de l'individu dans la société ? Lorsque l'individu connaissait un problème son interlocuteur était l'Etat. Il suffisait de le dire aux représentants de l'Etat, qui donnaient des promesses

et des subventions en échange d'une réélection.

Pour conclure, de quel « social » parlons-nous quand on parle de l'économie sociale, et de quel « solidaire » ?

On a parlé de pluridisciplinarité. Il faut donc faire appel aux sociologues et aux philosophes. Si nous reprenons Durkheim, la solidarité organique dans nos sociétés est le fait que nous sommes chacun dans un rôle et dans une fonction, et qu'il faut que l'on se rende compte que, pour bien vivre égoïstement, on a besoin des autres. Il s'agit donc de socialiser les égoïsmes.

Durkheim, Hobbes ou Rousseau défendent la thèse de la nécessité de s'organiser, de passer des contrats. L'individu a besoin des autres dans nos sociétés. J'ajouterai un B à social : « sociable ». La solidarité se définit par la sociabilité.

En cela, l'économie sociale se différencie du libéralisme politique et économique qui retient exclusivement l'égoïsme de chacun.

Le terme de solidaire est aujourd'hui totalement récupéré par la philanthropie. Or, la générosité n'est pas la solidarité. Solidaire, c'est « faire partie » ; en latin, c'est le solide, c'est le bloc. Être solidaire, c'est être conscient que si vous n'appartenez plus au bloc, vous n'êtes plus qu'un débris. Être solidaire, c'est prendre conscience d'appartenir à un groupe et qu'en agissant pour le groupe, on agit pour soi-même.

Si l'on arrivait à le faire comprendre à nos enfants, ce serait tout simplement « être citoyen », ce que nous avons perdu.

C'est toute la difficulté de l'enseignement. Nous ne sommes plus des citoyens.

Que fait le MEDEF ? Il apprend à être individualiste : "moi et rien d'autre". Or, nous, nous n'avons pas cette vision des choses....

L'éducation joue un rôle prépondérant sur cette question.

Si l'on veut bien défendre l'économie sociale et solidaire, il faut commencer par savoir ce qu'est le solidaire, ce qu'est le sociable. A ce moment-là, nous pourrions appréhender l'économie comme nous l'entendons, c'est-à-dire un ensemble productif, créateur de richesses et de redistribution, de répartition de ces richesses, dans le cadre d'une société avec des êtres responsables et citoyens, qui appartiennent à la cité.

**M. BERTHILIER.** – Merci à vous quatre.

Qui parmi vous veut réagir ?

**M. ROBILLARD.** - On fait effectivement bien la différence entre solidarité et charité.

"Solidarité" : on apprend à construire ensemble et on partage une œuvre commune qui est le projet coopératif de la classe. La charité étant bien autre chose, qu'on laisse à d'autres.

Pour revenir au social et à l'éducation, au vivre ensemble : le vivre ensemble est un grand problème de notre société, il est en miette, il faut le reconstruire. Dans une classe qui a des pratiques coopératives, on dit toujours que l'on apprend avec les autres par les autres, pour les autres, et non seul contre les autres.

On se situe bien dans cette dynamique de solidarité entre les élèves, solidarité en action dans la classe, et pas du tout dans le modèle et dans l'optique de ceux auxquels on ne veut pas ressembler.

Je voulais juste réagir sur ces deux points, mais qui sont importants, parce qu'on doit être très clair sur la définition de tous ces mots et de toutes ces valeurs.

**M. BERTHILIER.** – Merci. Je vais donner la parole à la salle.

**M. GEORGES.** - J'ai beaucoup aimé ce que je viens d'entendre. Je souhaite faire suite à l'interpellation

de M. Abhervé.

Un point d'histoire.

Il y a eu deux opportunités politiques qui pouvaient donner une chance d'aller vers cette perspective que vous êtes en train, les uns et les autres, d'évoquer. En 1981, a été créée une délégation interministérielle à l'économie sociale. Le premier délégué était l'ancien trésorier de la MGEN, Pierre Roussel. Le Président du CCOMCEN était James Marangé ; je ne sais pas exactement comment cela s'est perdu dans les méandres de la vie politique ! J'ai connu de très près la deuxième opportunité en 1988 quand le gouvernement Rocard a créé un secrétariat d'État à l'économie sociale ; le secrétaire d'État s'appelait Jean Gatel. On a beaucoup échangé avec lui.

On a même, je me souviens, essayé avec Pierre Roussel et quelques autres d'envisager ce que pourrait être ce que l'on avait appelé un « programme d'éducation civique et économique ».

Sur le plan politique, cela s'est noyé d'une façon très simple.

Quand le gouvernement Rocard a été remplacé par le gouvernement d'Edith Cresson, on n'a plus parlé d'économie sociale et le secrétariat d'État a disparu. La fenêtre s'est donc refermée. Je pense qu'il y a des traces dans les archives du CCOMCEN.

Il y a eu effectivement des insuffisances de notre part, cela ne fait pas l'ombre d'un doute, un déficit d'image, c'est sûr. Notre comité de coordination a toujours mal vécu son hétérogénéité. Il faut dire les choses telles qu'elles sont.

Pourtant, nous avons bien approfondi la question de l'économie de marché.

A chaque Assemblée générale, nous admettions que nous étions dans l'économie de marché, que la seule différence fondamentale qui nous séparait des entreprises capitalistes était que, s'il fallait faire du bénéfique, comme l'on disait vulgairement, c'était la question du partage des bénéfices qui divergeait fondamentalement. L'idée d'entreprise, tout au moins au cours de mon mandat, n'a jamais été contestée par les uns et les autres.

C'est vrai que -et j'en resterai là- nous avons été très occupés de 1988 à 1992 par des turbulences internes. Je peux battre ma coulpe. Notre préoccupation majeure, en fait, a été d'essayer de maintenir une homogénéité, même factice, du CCOMCEN. Je n'en dirai pas plus.

**M. BERTHILIER.** - Merci Guy. D'autres interventions ? On donnera la parole après à nos quatre invités.

**M. COCQUEBERT.** - Un commentaire plus qu'une question. Il manque en fait, à la tribune, Roland, l'autre version de l'éducation, l'éducation non formelle, puisque le thème est l'éducation à l'économie sociale. A côté du secteur scolaire très bien représenté (même si Christian [l'OCCE] fait bien partie de l'éducation populaire, mais « versus école » j'ai envie de dire, puisque c'est dans l'école qu'il intervient), il y a aussi un autre champ qui, lui aussi, est éducatif et pleinement tourné vers la jeunesse, lié à l'éducation populaire. Le scoutisme laïc en fait partie.

L'objectif prioritaire d'une association comme la nôtre est de se tourner vers les enfants et les parents qui sont évidemment, on l'espère, également touchés par notre action éducative. On propose un apprentissage par l'action et le jeu d'une autre vision de la société, une société solidaire, responsable. Comment construit-on un projet ? Comment le fait-on avancer ? Comment se respecte-t-on ? Ce sont les valeurs du scoutisme vécues au quotidien dans les groupes de jeunes : solidarité, coéducation, écocitoyenneté, démocratie, laïcité : apprendre à vivre ensemble ! Ce courant est aussi partie prenante de l'acte éducatif. Il faut sans doute que nous l'investissions mieux, que nous le portions mieux, le revendiquions comme partie prenante de cet espace éducatif.

Il est mis à mal par les mesures gouvernementales actuelles qui prônent davantage l'individu que le collectif solidaire, c'est évident mais, en même temps, il faut peut-être, nous aussi, et vous nous y

renvoyiez tout à l'heure, que nous portions mieux les valeurs qui fondent notre vision de la société, autour de la notion de « social ». Avec toute l'ambiguïté entre « social défavorisé » et « social sociétal ». On a beaucoup de mal à communiquer sur cette subtilité. On ne peut pas renier l'un par rapport à l'autre, mais c'est le sociétal qui doit aujourd'hui l'emporter. Malheureusement, c'est encore un jargon, ce terme n'est pas encore assez passé dans le langage courant pour que l'on puisse surfer sur ce mot-là dans le grand public.

**M. BERTHILIER.** - Merci Vincent.

**M. DEVOULON.** – Du Sgen-CFDT. Je voudrais savoir comment vous, économistes, reliez dans les besoins de formation, d'information et de réflexion, la question de l'économie solidaire à la question de l'autre versant, celui des rémunérations des salariés du privé, notamment à travers la question des nouvelles formes de rémunération, comme l'épargne salariale?

Quelque part, entre le versement de salaires et les cotisations sociales, est en train de se développer toute une réflexion autour de cette question, sur laquelle nous travaillons. Ce n'est pas la même chose que l'économie sociale et solidaire. Peut-être avez-vous, en tant qu'économistes, des liens théoriques ou intellectuels quelconques à faire ? Cela m'intéresserait de voir lesquels.

**M. GONTHIER.** - UNSA Education.

J'ai été très intéressé par tout ce qui a été dit car il y a un panorama complet, mais je reviens sur le témoignage de Guy Georges tout à l'heure sur la différenciation. Nous sommes au cœur de l'économie capitaliste, qui me semble totalement s'inscrire dans la pression et la cruauté du présent. Dans l'espace de l'économie sociale et solidaire, il y a une perspective, quelque chose qui incarne un autre type d'avenir. Quand on met le mot solidaire, c'est qu'il y a une différence.

L'aspect « travail » m'intéresse, et la question de l'intensification du travail et tout ce que cela peut entraîner. N'y a-t-il pas quelque chose autour du respect du travailleur, de la dignité du travailleur, qui peut être posé différemment dans les entreprises de l'économie sociale et solidaire, pour ne pas être simplement sur le versant de production vers l'extérieur ?

**M. BERTHILIER.** - On a déjà une bonne batterie de questions, peut-on passer à une série de réponses ?

**M. ABHERVE.** - Je vais commencer à répondre à la dernière question sur le travail, non pas pour donner la réponse, mais pour donner une étape importante : le prochain colloque des Rencontres Inter Universitaires de l'Economie Sociale et Solidaire (RIUESS), qui sont les onzièmes, se tiendront au mois de juin 2011 à Poitiers et porteront sur le thème « ESS et travail ». On vient de lancer l'appel à contribution sur le sujet. Cette question de la qualité du travail, de la spécificité de la relation de travail à l'intérieur de l'économie sociale et solidaire, est tout à fait au cœur de ces journées. Donc rendez-vous à Poitiers sur ce point.

Sur l'éducation, on ne peut être que d'accord pour dire que l'éducation n'est pas seulement l'affaire de l'école ou de l'université. Elle est aussi celle de la société, donc de l'éducation populaire, mais une des choses qui m'a frappé quand je suis revenu il y a quelques années à l'université après l'avoir quittée il y a longtemps, c'est de voir à quel point l'université dans son fonctionnement avait intégré des méthodes de l'éducation populaire. Et l'université qui, historiquement, était un lieu de transmission du savoir, est devenue aussi -il y a toujours une partie transmission du savoir et heureusement- une façon de faire où, à travers des projets collectifs, à travers des mises en mouvements d'étudiants, on retrouve des démarches que l'éducation populaire a inventées et qui, aujourd'hui, sont devenues un mode normal de fonctionnement de l'université.

Cela m'a un peu surpris, mais on voit bien que cela a évolué pas mal sur ce sujet.

**Un intervenant.** - Au lycée aussi, les TPE !

**M. ABHERVE.** - Je laisserai mes collègues s'exprimer là-dessus, car c'est un point que je connais moins bien.

Une petite correction par rapport à ce qu'a dit Guy Georges. Jean Gatel, c'est 1984-86 sous Laurent Fabius. Et quand Michel Rocard est là en 1988, c'est Tony Dreyfus qui s'occupe de l'économie sociale. Mais ce qui est clair, c'est que la dissolution de la DIIESES<sup>4</sup>, c'est cette année.

L'aspect hétérogénéité et déficit d'image est une vraie question. A travers ce qui a été dit sur ce point, c'est certainement un des sujets qu'il faut le plus travailler, parce que l'image même de l'économie sociale est quelque chose de contradictoire entre deux logiques. C'est pour cela que c'est plus facile pour l'entreprise classique, parce qu'il y a cohérence entre les objectifs économiques et les objectifs idéologiques.

L'économie sociale a une contradiction, puisqu'elle accepte d'être dans le marché, et donc qu'elle doit au moins équilibrer ses comptes sinon elle meurt, mais que ce n'est pas son objectif premier. Son objectif premier est effectivement de faire vivre un certain nombre de valeurs. C'est plus compliqué que d'être simplement une entreprise « classique » !

**Mme MONNIER.** - Quelques nuances.

Il n'y a pas forcément de contradiction à être dans le marché.

D'abord, on assimile bien souvent capitalisme et économie de marché. Or, il peut très bien y avoir une économie de marché sans que l'on soit en capitalisme. L'économie de marché n'est pas gênante si nous l'abordons en tant qu'économie des marchés. Alors l'existence de ces marchés ne renvoient pas nécessairement aux principes capitalistes : individualisme, propriété privée, etc.

Ensuite, les comptes doivent être équilibrés, sinon cela devient difficile effectivement pour tous les membres de l'économie sociale. Si par exemple, une coopérative ne vend pas sa production, les salariés-sociétaires ne toucheront pas leurs salaires - le premier tiers -, la direction ne réalisera pas les investissements nécessaires à sa pérennité - le deuxième tiers -, et la répartition sociale ne sera pas assurée - le troisième tiers-. Il faut être rentable, ou l'on dépendra uniquement des subsides des autres, États ou dons, et, à ce moment-là, l'organisation perdra son indépendance.

La force de l'économie sociale et solidaire se situe dans le poids des associations sans but lucratif qui marchent et qui arrivent à vivre, et des sociétés coopératives, des mutuelles qui ont réussi à se développer parce qu'elles géraient bien, qu'elles dégageaient des excédents, et que ces derniers étaient bien répartis et investis.

Le problème est que, dans l'économie de marché, il y a aujourd'hui cette force de la propriété privée, cette force des entreprises capitalistes.

C'est là où je vois la difficulté liée au marché et à la concurrence pour les entreprises de l'économie sociale. Quand vous embauchez, dans les coopératives ou les mutuelles, des cadres, des dirigeants, qui sont très bons, vous les perdez. Pourquoi ? Parce que la règle dans une coopérative, c'est une échelle de salaires de l'ordre de 1 à 10. Le dirigeant d'une coopérative qui marche très bien, sera approché par des chasseurs de tête qui proposeront 2,3,5 fois plus en termes de revenus.

Le problème est l'accroissement de la cupidité dans nos cités. Platon disait : *"L'appauvrissement, ce n'est pas la perte de richesse, mais c'est l'accroissement de la cupidité"*. Et quand nous sommes dans des sociétés cupides, à titre individuel, égoïstement, on risque d'être séduit et d'oublier les valeurs de solidarité.

Si, et je vous rejoindrai sur la question de l'éducation, vous avez cet idéal de porter les valeurs mutualistes dans toutes les écoles, c'est magnifique mais vous rencontrerez des difficultés face à des parents d'élèves qui veulent que leur enfant soit le meilleur, soit le premier, soit l'élite.

---

<sup>4</sup> Direction Interministérielle à l'Innovation, à l'Expérimentation Sociale et à l'Economie Sociale

Les conséquences de cette éducation hors école, Monsieur, vous l'avez dit, sont terribles. Elle va envahir l'école, et même si, dans l'école, vous avez vraiment de très bons instituteurs convaincus de cette idée de solidarité, elle ne passera pas. Les parents sont-ils prêts à aider les moins bons, à être solidaires ? Certains ne préféreront-ils pas choisir les établissements privés ? Ce sera la fin de l'école publique laïque et républicaine.

Il faut vraiment défendre la citoyenneté et agir comme des militants citoyens.

**M. ROBILLARD.** - Juste un mot qui vient appuyer ce que vous dites sur des succès de coopératives. Quand on pense à Chèque Déjeuner pour ne pas la citer, présente dans 80 pays, avec un Président responsable dont le salaire mensuel s'élève à 7 500 €, annoncé par lui-même, en toute transparence, nous nous situons dans autre chose que le fonctionnement d'une entreprise "classique".

**M. CROZAT.** - A propos des innovations pédagogiques, malheureusement, François Fillon ministre de l'Éducation a supprimé les TPE, les Travaux Personnels Encadrés, en classe de première. On lui doit cela quand même ! Il a toujours été un farouche opposant à l'innovation pédagogique à l'école.

J'ai pratiqué des TPE, ils restent aujourd'hui en terminale, mais la terminale est un cycle au bout duquel il y a l'examen, il y a la pression. Les TPE étaient un lieu particulièrement adapté par exemple à des travaux pouvant porter sur l'économie sociale en général, sur des coopératives. Quand on habite une région où il y a des vignes, c'est étudier le fonctionnement d'une coopérative viticole, etc. Les élèves peuvent tout à fait se sentir concernés et, en général, ils le sont.

Malheureusement, les espaces d'innovation de liberté pédagogique sont de plus en plus étroits. Les marges de manœuvre des chefs d'établissement s'accroissent un peu de leur côté. En fait, c'est à l'échelle des établissements que des impulsions peuvent être données.

Un deuxième point. Je rejoins Sabine Monnier sur l'apport de la philosophie y compris dans l'enseignement secondaire. Récemment, Luc Chatel a lancé l'idée d'expérimenter la philosophie en seconde. On n'en sait pas plus pour l'instant. Il y aurait des choses très intéressantes à faire, on pourrait imaginer qu'en classe de seconde, par exemple, on prenne un objet d'étude qui soit de l'économie sociale, et qu'on l'étudie au travers de l'économie, de la philosophie, du droit, de la gestion. Là, on aurait une forme de pluridisciplinarité intelligente. C'est un petit bout de la chaîne, mais cela compte.

Je pense à cela aussi parce qu'on voit de plus en plus de responsables politiques économiques troublés par le fonctionnement du capitalisme contemporain. Je passe sur les aveux d'Alan Greenspan devant la Chambre des représentants il y a deux ans. Il n'y a pas deux mois, Pascal Lamy a fait une déclaration assez troublante quand il dit : *"il va falloir"*, je reprends à peu près ses termes, *"que l'on interroge le capitalisme avec d'autres disciplines que l'économie"* et il cite l'anthropologie, la philosophie. Pour que le directeur général de l'OMC dise cela, c'est qu'il y a un trouble qui à la fois traverse les classes moyennes salariées, mais commence aussi à percer parmi les élites politiques, les équipes dirigeantes.

Le néo-libéralisme est en train de faire un retour violent. On le voit en Europe à travers les politiques d'austérité et, en même temps, il commence à y avoir un trouble chez les élites dirigeantes autour de la question : « cela peut-il continuer ainsi longtemps ? » Je ferme la parenthèse.

**M. BERTHILIER.** - Merci pour ces éclairages. On prend encore 1, 2 ou 3 questions maximum dans la salle.

**Me LECAT.** - Il y a aussi l'apprentissage de la citoyenneté et, même quelques fois, de métiers d'économie sur le terrain, par des jeunes dès presque la fin de l'adolescence.

Cela peut concerner les syndicats. Je ne sais pas comment ils font pour parvenir à faire émerger un vivier. Je pense tout récemment à l'émergence de quelqu'un comme Victor Colombani, qui représente aujourd'hui le mouvement lycéen, et que rien ne prédestinait à entrer comme cela en voie militante citoyenne, et à damner le pion à des professionnels. Il n'est pas là, c'est dommage, mais d'autres ici pourraient parler de l'émergence de cette citoyenneté politique responsable et gestionnaire, dans La

Mutuelle Des Etudiants, par exemple. Quand on l'a recréée sur les ruines de la MNEF, j'ai eu à me frotter à eux, et j'ai pu voir qu'ils étaient particulièrement responsables.

On pourrait se poser la question de savoir si des organisations membres de L'ESPER ne devraient pas trouver les voies et moyens pour créer des universités spécifique, des masters, trouver des moyens pour faire émerger ces bonnes volontés, qui sont simplement citoyennes, puis qui deviennent, ensuite, professionnelles.

**M. ABHERVE.** - Je vais dire une grossièreté.

Quand je suis face à mes étudiants en licence professionnelle, le public est extraordinairement différent de celui qui est en face de moi. J'ai 80 % de filles et 50 % de gens issus de l'immigration.

**Mme MONNIER.** - Cela se passe de commentaire !

**M. BERTHILIER.** - D'autres questions ?...

Apparemment non... On va vous donner la parole à chacun d'entre vous pour terminer.

**Mme MONNIER.** - Je conclus sur ce que vous avez dit.

Parmi les jeunes, tous ne sont pas individualistes et obtus ! Ils ont été éduqués selon certaines idées. "Touche pas à mon pote" est quelque chose d'exceptionnel. Dans les manifestations, on voit chez les jeunes des mouvements spontanés. Le mouvement contre le CPE a été exemplaire. La solidarité existe.

Nous vivons une période particulière, où nous avons effectivement une fenêtre de tir.

Le système actuel révèle ses limites : manques, frustrations, sentiment d'injustice et désarroi. Beaucoup de personnes sont déprimées et disent : "on va dans le mur".

Le mutualisme, le mouvement de l'économie sociale, qui s'est développé à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, était contre un capitalisme industriel socialement épouvantable. Nous sommes en train de retrouver des éléments similaires dans le capitalisme financier actuel.

Face à cette globalisation financière, l'économie sociale peut apporter une réponse : dans la localisation d'une économie concrète où l'on veut des richesses concrètes. L'importance de la démocratie nécessite un territoire relativement limité. Plus on grandit, plus on s'élargit, et plus la démocratie est difficile à appliquer.

Les expériences se multiplient pour un retour sur des prises de responsabilités locales, la volonté d'avoir un environnement local et le besoin d'agir local.

Vous avez évoqué ce qui se passait au niveau du ministère.

Il faut réclamer de nouveau, au niveau de Bruxelles, à la Commission européenne, une DG de l'économie sociale. Elle existait, elle a été supprimée. Il faut changer un fonctionnement qui fait qu'aujourd'hui l'économie sociale est considérée par la DG de la concurrence comme les autres acteurs économiques.

Il faut défendre ses spécificités et faire du lobbying. On a vraiment besoin d'une union des acteurs de l'économie sociale.

Je vous prie de m'excuser, mais sur l'épargne salariale, cela nécessiterait beaucoup trop de temps pour en parler.

**M. BERTHILIER.** - On a dit que l'on commençait un travail et qu'on allait le poursuivre. Sabine, ne t'inquiète pas, on pourra te solliciter à nouveau.

On va vous laisser conclure, Monsieur Abervhé, après les autres. Vous avez été le premier tout à l'heure, vous serez le dernier. Quelqu'un a dit cela un jour ! Mais on n'y croit pas trop ici...

**M. CROZAT.** - Je vais répéter un peu ce que je disais tout à l'heure, je n'ai pas de nouvelles idées. Ce



matin, je parlais avec un économiste qui était frappé par la violence du retour du néo-libéralisme, la violence avec laquelle il est déjà revenu, et comment les Etats, les gouvernements en Europe, suivent les préceptes du néo-libéralisme alors que la crise, finalement, est toujours là, notamment sur le plan de l'emploi.

Il me disait : *"je sous-estime toujours le poids de l'idéologie et des dogmatismes"*. C'est inquiétant. C'est la voie sombre, mais il y a une voie d'espoir. Comme je le disais tout à l'heure, y compris chez les cadres aujourd'hui qui travaillent dans le secteur privé lucratif, il y a un trouble assez profond, peut-être plus parmi les nouvelles générations que par celle qui va partir à la retraite.

Je m'interroge sur les risques d'explosion sociale qu'il pourra y avoir dans les prochaines années. On va se retrouver avec des centres de pouvoirs qui vont rester autistes, sourds et, en même temps, des populations de plus en plus nombreuses qui se disent que la machine est détraquée. Qu'est-ce que cela va donner ? Je n'en sais strictement rien, mais pour rejoindre Sabine Monnier, il y a certainement, là, comme elle le disait, une fenêtre de tir, une période faite à la fois de risques et d'opportunités.

**M. BERTHILIER.** - Merci Jérôme.

**M. ROBILLARD.** - En droite ligne avec le sujet de départ, l'éducation à l'économie sociale, l'OCCE organise, tous les ans, une semaine de la coopération à l'école au cours de laquelle des élèves des coopératives scolaires rencontrent des professionnels des sociétés coopératives. C'est une opération importante, mais qui ne trouve pour le moment pas encore complètement son sens partout.

A partir du moment où les élèves ont des pratiques qu'ils peuvent échanger avec des professionnels qui les appliquent dans leur entreprise, le débat a lieu, mais la conscience de ce qui se passe vraiment, de ce qui se joue vraiment dans l'entreprise n'est évidemment pas totalement compréhensible par des enfants qui ont dix, onze ans.

Là, on a des formes nouvelles à inventer sur cette opération, que l'on pourrait mener d'ailleurs en partenariat avec d'autres associations, des mutuelles et des membres de L'ESPER.

C'est peut-être, là aussi, une action que nous pourrions relancer ensemble pour lui donner une plus grande ampleur, et faire mieux connaître le monde de l'économie sociale dans notre pays, tout simplement.

**M. BERTHILIER.** - Merci pour la proposition qui est lancée aux membres de L'ESPER.

**M. ABHERVE.** - Dans l'intervention de Sabine Monnier, il y a deux points qu'il faut que l'on arrive à concilier : la démocratie et la puissance.

Aujourd'hui, il faut que l'économie sociale invente de nouvelles formes de démocratie qui permettent de concilier cette puissance, dont on a besoin pour peser dans le monde économique et le monde en général, mais qui doivent en même temps dépasser, dans leur mode d'organisation, le seul système historique de la délégation.

Il faut que l'économie sociale s'empare de ce que permettent aujourd'hui les nouvelles technologies pour faire, à côté de modes d'organisations par délégation, des implications directes.

Par exemple, à la MAIF, dont je suis sociétaire...

**M. THYS.** - A ce propos, cela fait deux fois que la MAIF lance des blogs avec les sociétaires et que l'on implique ensuite, à un deuxième niveau, les élus des sociétaires. Par ailleurs, pour le renouvellement de la division A, c'est-à-dire tout le Nord, dont Paris, nous proposons un vote par Internet avec une animation par Internet. On a commencé il y a 3 ans, on l'a généralisé l'an dernier. 19 % de ceux qui ont voté l'an dernier ont choisi Internet et on espère, comme on est sur la Région parisienne, le grand Nord, monter à plus de 30 %.

**M. ABHERVE.** - On va dans le bon sens ! Il faut faire savoir que ce travail sur de nouvelles formes de

participations, de nouvelles formes d'implications, existe parce que, là aussi, si on ne le fait pas, à un moment donné, on s'affaiblit.

**M. BERTHILIER.** - Merci à tous. Merci à tous les intervenants. C'est vrai que l'on ne fait pas assez savoir, c'est aussi l'une des conclusions de cette journée.

Le fait de se regrouper et d'avoir créé L'ESPER peut-être que, comme disait Guy Georges tout à l'heure, dans le creux de mon oreille : *"ce que l'on n'a pas réussi avec le CCOMCEN, il va falloir le réussir avec L'ESPER"*.

C'est de notre responsabilité.

Merci à vous. C'était une première séance, il y aura des prolongements.

***La table ronde est close à 18 heures.***